

LES NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION  
ET LE ROLE DU CPE DANS LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

**1) Liste des différents supports**

- Site internet des établissements
- Cartable en ligne
- Logiciel de gestion des absences, des notes (pro-notes, Molière, Sconet...)
- SMS
- E-mails

**2) Quelles informations sur ces différents supports**

- Site internet : Activités pédagogiques et culturelles, calendrier de l'année, horaires de l'établissement, informations ponctuelles, activités FSE,...
- Cartable en ligne : Cahier de texte des classes, devoirs et leçons, trame de cours, progression pédagogique, informations spécifiques au CPE
- Logiciel de gestion : Cahier de texte, emploi du temps élèves, profs, gestion des absences (saisies par les enseignants avec un PC dans chaque salle, fiche élève, relevé de notes, relevé pluri-annuel).
- SMS : Communiquer les absences
- E-mails : Communiquer absences et informations personnalisées.

**3) Developpement du cartable en ligne**

L'espace vie scolaire : il paraît essentiel que le CPE crée son espace d'informations qui, actuellement est ouvert mais pas encore utilisé réellement.

Ce que nous, CPE aimerions y trouver, selon l'établissement d'exercice (collège, lycée) le fonctionnement interne et l'investissement personnel :

Informations permanentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grille d'évaluation de la note de vie scolaire</li> <li>- Tableau de passage à la demi-pension</li> <li>- Le règlement intérieur</li> <li>- Le RI du foyer et permanence</li> <li>- La charte internet</li> <li>- La charte de vie</li> <li>- L'utilisation et le mode d'emploi du carnet de liaison</li> <li>- L'emploi du temps du CPE</li> <li>- La présentation du personnel de vie scolaire</li> </ul>
Informations ponctuelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absences élèves</li> <li>- Tableau projet vie scolaire (grandes lignes)</li> <li>- Diverses réunions (délégués, CVL), et actions pédagogiques (CESC, ASSR)</li> <li>- Accompagnement éducatif</li> <li>- Prix du carnet</li> <li>- Retenues</li> <li>- Utilisation des semaines paires et impaires</li> <li>- Calendrier des conseils de classe</li> <li>- Dates et déroulement de la liaison CM2 / 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup>.</li> <li>- Journées portes ouvertes</li> <li>- Tutorat. Aide aux élèves</li> <li>- Médiateurs</li> </ul>

#### 4) LE ROLE DU CPE DANS LE PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

##### a) Inconvénients

- S'assurer du récepteur : Etre sûr que ce sont les parents qui réceptionnent le message. Changement de coordonnées pas toujours donné et le message peut arriver sur les portables des enfants
- Dépersonnalisation du message : envois types, parfois plus facile et plus rapide de téléphoner.
- Le SMS pour qu'il soit avantageux doit permettre un rappel systématique de la famille.
- Chaque salle de cours doit être équipée d'un ordinateur et doit être connectée au réseau.
- Il faut donc un référent informatique sur qui on peut s'appuyer durablement
- Problème du coût
- Système d'entonnoir : tout doit être validé par le chef d'établissement. De ce fait, les informations deviennent obsolètes parfois.
- Tout le monde ne joue pas le jeu
- Besoin de formation
- Politique globale de l'établissement incontournable
- Toutes les familles n'ont pas internet, cela creuse le fossé, les inégalités
- Fonctionnement différent d'un établissement à un autre
- Temps consacré au site

##### b) Avantages

L'informatique permet :

- Certaine transparence
- Informations régulières et en temps réel pour les familles
- Gain de temps. Echanges rapides et non contraignants.
- Pouvoir dialoguer avec des familles difficiles à contacter autrement (sourds, parents injoignables en journée sur leur lieu de travail...). Renforce le partenariat
- Nous, CPE, pouvons avoir accès au cahier de texte en ligne depuis notre bureau. Si des parents nous questionnent, nous sommes alors en mesure de leur donner une réponse appropriée. (Notamment pour les parents qui ne sont pas pourvus d'internet)
- Valorisation de l'établissement, dynamisme.

**L'outil informatique ne pourra en aucun cas se substituer à la relation traditionnelle avec les familles. Il restera toujours un outil complémentaire.**

**Pour le moment, l'utilisation de ces nouvelles technologies en est encore à ses prémices, il est donc difficile de l'évaluer.**